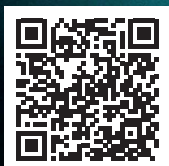


2021  
2024

# BILAN DE MI-MANDAT

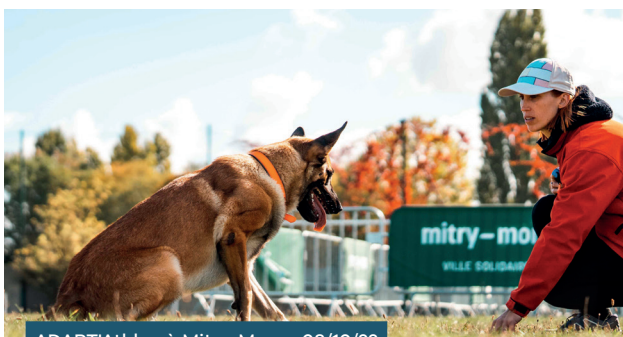
# AUTONOMIE



PLUS  
D'INFORMATIONS



seine   
&marne  
LE DÉPARTEMENT



# L'AUTONOMIE AU CŒUR DE SON ACTION



**Jean-François PARIGI**  
Président du Département  
de Seine-et-Marne



**Bernard COZIC**  
Vice-président  
en charge des solidarités

Si les politiques départementales en faveur de l'autonomie dépendent en grande partie d'initiatives nationales et entraînent des dépenses obligatoires conséquentes pour notre collectivité, nous nous donnons les moyens de mener à bien des actions innovantes et volontaristes pour sécuriser et adapter le cadre de vie des personnes âgées et/ou en situation de handicap afin qu'elles puissent se maintenir à domicile et retarder au maximum leur entrée en établissement spécialisé. Notre feuille de route est claire : proposer une logique de parcours en concertation avec nos partenaires, accélérer le traitement des dossiers pour bénéficier au plus vite des plans d'aide ou accéder aux droits, augmenter et diversifier l'offre de prise en charge et, enfin, accorder une attention toute particulière aux proches aidants.

**38,2 M €**  
pour financer  
des dispositifs  
volontaristes

**301 M €**  
mobilisés en faveur  
de l'autonomie en 2024

## ENGAGEMENT

# POUR UNE POLITIQUE RENOUVELÉE EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE

### Schéma de l'autonomie 2024-2028

Ce document propose plusieurs séries d'actions visant à répondre aux enjeux posés par le diagnostic d'une population en perte d'autonomie qui augmente, toujours plus isolée, notamment dans les zones rurales, et désorientée pour celle qui sort d'hospitalisation. Il se décline en

**3 ORIENTATIONS, 17 OBJECTIFS,**

et de nombreux projets à mettre en œuvre sur les cinq prochaines années comme la conception d'une cellule de recueil d'informations préoccupantes pour les adultes, le financement d'une recyclerie des aides techniques individuelles ou la création d'un tiers lieu par canton dédié à la thématique du maintien à domicile.



Bernard Cozic à la MDS de Fontainebleau • 04/10/23

### Schéma du handicap 2023-2028

Ce document opérationnel poursuit l'ambition de penser le handicap au-delà de la santé et de la dépendance pour en faire une question de société globale et transversale. Au travers de ses 52 fiches-actions, il place l'enjeu de l'inclusion des personnes en situation de handicap au cœur des politiques publiques départementales. L'ensemble des directions du Département de Seine-et-Marne participe ainsi à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma selon un budget et un calendrier déterminés.



ADAPT'Athlon à Mitry-Mory • 08/10/22

## CRÉATION DES SERVICES SENIORS AÎNÉS PERSONNES HANDICAPÉES & AIDANTS (SAPHA) POUR UN ACCUEIL AU SEIN DES MDS

Ces nouveaux services, créés au début de l'année 2021, ont vocation à mieux accompagner les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, leurs familles et les aidants en favorisant l'accès aux soins, en améliorant l'accueil et l'information, en soutenant les proches aidants et en favorisant des réponses coordonnées avec les acteurs locaux.

Ces services proposent également des événements autour de l'enfant en situation de handicap.



**DES MESURES EMBLÉMATIQUES  
POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES  
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

- La valorisation et la promotion des pratiques artistiques et sportives.
- Le financement de nouveaux établissements sociaux pour adultes.
- La sensibilisation aux effets de l'exposition précoce et excessive aux écrans chez le jeune enfant.

**LA COMMISSION DES USAGERS  
HANDICAP, UNE NOUVELLE INSTANCE  
DE GOUVERNANCE,**

intégrant l'expertise d'usage pour mieux piloter et adapter aux besoins des personnes la politique du handicap. Elle réunit deux fois par an des usagers des services publics départementaux, des représentants d'associations et des agents du Département pour disposer de leurs retours d'expérience et améliorer, le cas échéant, nos dispositifs.

## ENGAGEMENT

# AUPRÈS DES ACTEURS MÉDICO-SOCIAUX DU TERRITOIRE

### Plan de secours des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

Pour aider les SAAD à traverser les difficultés économiques qu'ils rencontraient, alors qu'ils demeurent des acteurs majeurs du virage domiciliaire souhaité par les familles, le Département a mené une grande opération de santé au printemps 2023 : revalorisation du tarif départemental de référence, réévaluation du montant des obligations de service public, rehaussement du plafond des services d'aide et d'accompagnement à domicile sous contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Cette opération doit être mise en relation avec l'accompagnement que le Département proposera aux services d'aide et d'accompagnement à domicile, dans le cadre de la réforme du maintien à domicile qui verra la création des Services d'Autonomie à Domicile (SAD).

Béatrice Rucheton • MDS de Fontainebleau • mois de l'aïdant • 04/10/23



Atelier "gestes et postures" MDS de Fontainebleau • 09/10/23



Le mois de l'aïdant • 04/10/23

## 3,8 M €

mobilisés chaque année dans le cadre du  
**PLAN DE SECOURS**

## 140

opérateurs concernés

# 62 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS des actions du Département et des aides en faveur des personnes âgées\*

| \* Source : enquête Ifop, juin 2023

## 7 M €

investis en faveur des EHPAD  
depuis le début du mandat

## 12,4 M €

inscrits au PPI 2024-2027

### Développement des places en EHPAD

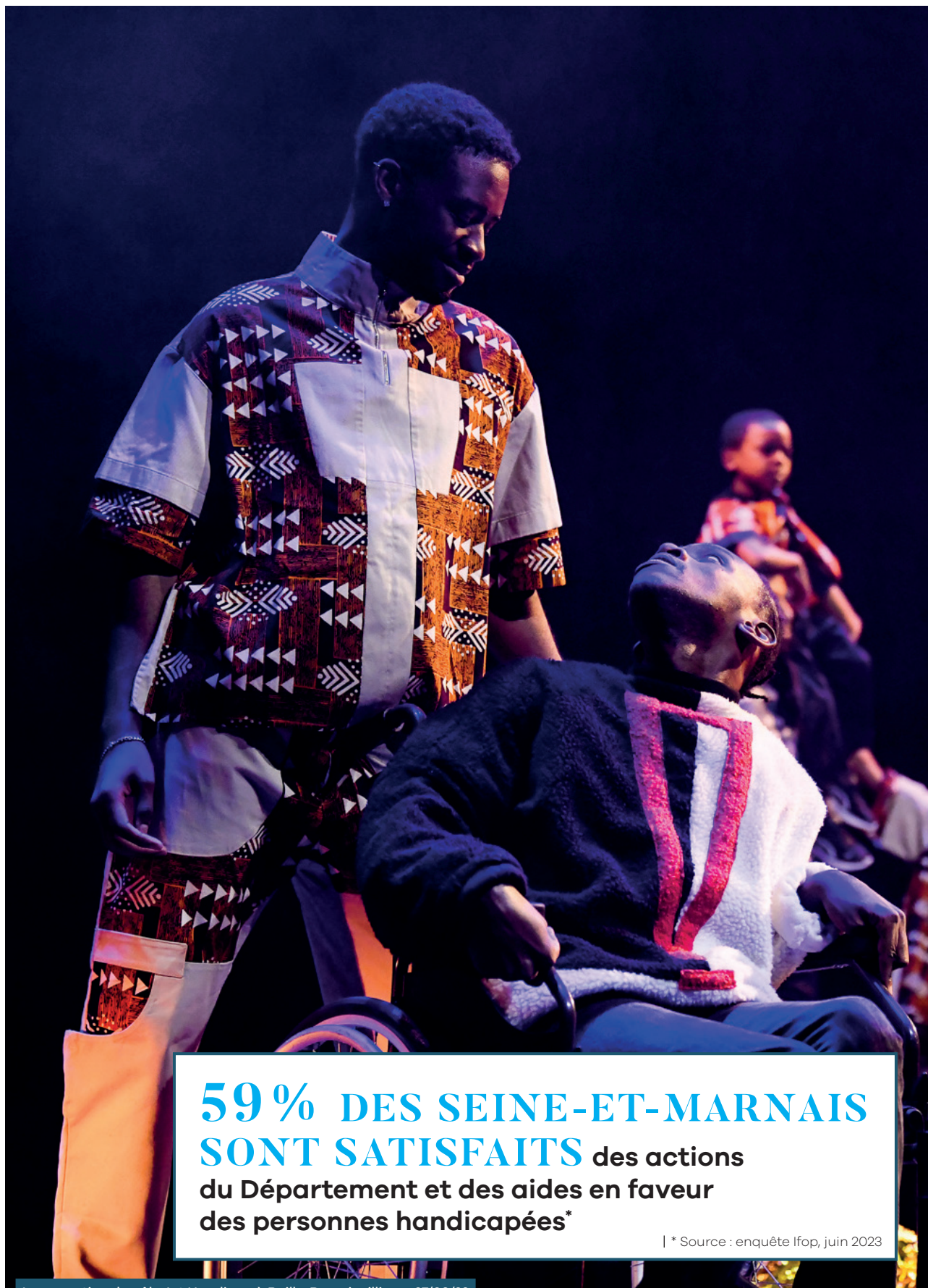
Le Département s'engage, en lien avec l'ARS, à rééquilibrer son offre de places par rapport aux besoins exprimés entre le Nord (sous-doté) et le Sud de la Seine-et-Marne (sur-doté), et soutient de nombreux projets d'investissement pour aider les établissements à proposer des prestations de qualité à leurs résidents grâce à des travaux de construction, de réhabilitation et d'humanisation de places.

**LA TABLE RONDE À PROVINS :**  
une unité de vie innovante pour personnes handicapées vieillissantes incorporée dans un site comprenant un EHPAD et un Foyer de vie. Ce nouveau bâtiment intégrera la reconstruction de l'EHPAD existant d'une capacité de 59 places tout en intégrant une extension de 14 places pour l'accueil de personnes handicapées vieillissantes. Ce mélange architectural reste inédit en ce qu'il fusionne en 1 structure 2 établissements médico-sociaux.



Atelier "gestes et postures" MDS de Fontainebleau • 09/10/23





**59% DES SEINE-ET-MARNAIS  
SONT SATISFAITS** des actions  
du Département et des aides en faveur  
des personnes handicapées\*

| \* Source : enquête Ifop, juin 2023

Inauguration du pôle Art Handicap à Bailly-Romainvilliers • 27/09/22



## ENGAGEMENT

# EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, GRANDE CAUSE DU MANDAT

Inauguration du pôle Art Handicap à Bailly-Romainvilliers • 27/09/22



### Inauguration du Pôle Art et Handicap le 27 septembre 2022 à Bailly-Romainvilliers.

Le Département de Seine-et-Marne a rejoint le pôle « Art et Handicap », porté par le collectif « Scènes 77 » et qui vise à garantir les droits culturels des personnes en situation de handicap, fédérer des établissements médico-sociaux et des lieux culturels entre eux, sensibiliser les professionnels et favoriser la production de spectacles avec des artistes handicapés. La volonté du Département est de soutenir les initiatives impulsées par les collectivités et les acteurs culturels dans leur ensemble, dans tous les domaines des politiques culturelles, pour rendre la culture accessible à tous.

**70 000 €**

de subvention au titre de l'année 2024,  
**EN AUGMENTATION DE 40%**  
par rapport à 2023

### PARTENARIATS ENTRE LE DÉPARTEMENT ET DES ASSOCIATIONS ENGAGÉES SUR LE HANDICAP

Le Département a passé plusieurs conventions de partenariat afin de soutenir l'activité d'associations portant un projet innovant et répondant à une utilité sociale avérée en faveur des personnes en situation de handicap :

- **Hand'Aura** facilite l'accès aux soins et aux services des personnes atteintes d'autisme ou de troubles envahissants du développement pour parvenir à une prise en charge globale et améliorer leur situation et celle de leurs familles.

**20 000 € PAR AN.**

- **Elan 2** propose de l'accueil temporaire de personnes porteuses d'un handicap mental et organise des activités culturelles le week-end pour offrir à leurs proches aidants une solution de répit.

**30 000 € PAR AN.**

- **Auto-école UGECAM** propose un apprentissage de la conduite (permis B) pour les adultes en situation de handicap.

**25 000 € PAR AN.**



Inauguration du LEVADA à Guignes • 29/06/23

### Soutien aux enfants handicapés confiés à l'ASE

En 2023, ouverture du nouveau lieu de vie Le Levada, qui permet à des enfants atteints d'un trouble du spectre autistique sévère d'être pris en charge par une structure adaptée et des équipes formées.



ADAPT'Athlon à Mitry-Mory • 08/10/22

**Dispositif « Pass Le Cap » qui permet à des jeunes adultes en situation de handicap, anciennement accueillis à l'ASE, de se préparer puis d'être accompagnés vers une autonomie dans leur projet de vie, de logement et si les conditions l'autorisent, d'emploi.**

**110 000 € par an**



Inauguration du LEVADA à Guignes • 29/06/23

### Promotion d'évènements autour du handicap

Alors que de plus en plus de communes et d'intercommunalités souhaitent organiser des évènements autour du handicap, le Département apporte une aide financière pour qu'ils puissent être menés à bien et, ainsi, délivrer une meilleure information et des solutions de proximité, adaptées à chaque situation, pour les Seine-et-Marnais.



ADAPT'Athlon à Mitry-Mory • 08/10/22

## LE TRAITEMENT DES DOSSIERS APA ET MDPH

**Malgré la cyberattaque de grande ampleur subie par le Département de Seine-et-Marne en novembre 2022, le traitement des demandes de plans d'aides et de compensation du handicap n'a jamais cessé.**

Il s'est dans un premier temps renouvelé avec un nouveau circuit pour les dossiers papiers et de nouvelles modalités de travail. Puis, avec le retour progressif des systèmes d'information, les équipes se sont mobilisées pour rattraper les dossiers retenus dans les bases de données.

**Concernant la MDPH, comparativement à l'année dernière, le nombre de dossiers en cours de traitement a augmenté de près de 70 %, entraînant inévitablement un allongement des délais de réponse.**

Le traitement par ordre chronologique de dépôt a repris tout en veillant à prendre en compte les situations les plus urgentes.

Afin de ne pas léser les usagers, **plusieurs décisions administratives ont été prises visant à proroger les droits ouverts et éviter une rupture dans le versement des prestations financières (RQTH, CMI, AAH, AEEH).**

**Des efforts importants ont été réalisés par les agents du Département et de la MDPH, avec l'appui d'opérateurs de saisie recrutés à durée déterminée, pour rattraper le retard et répondre plus rapidement et plus sûrement aux sollicitations émanant des usagers et des partenaires.**



ADAPT'Athlon à Mitry-Mory • 08/10/22

**Les engagements de qualité du service devraient à nouveau être respectés à partir de l'été 2024.**



**Département de Seine-et-Marne**

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

**seine-et-marne.fr**

